



## The Royal Society of Arts and Sciences of Mauritius

Founded in 1829.

B.P. No: 55, Curepipe.

Email: [rsas.mu@gmail.com](mailto:rsas.mu@gmail.com)

Registered No: 1169.

Patron: - H.E. Mrs A. Gurib-Fakim, GCSK, CSK, PhD. President of the Republic of Mauritius.

## NEWSLETTER – Mars 2016.

Mes chers amis,

**Finances** :- Suite à un problème technique lors de l'Assemblée Générale du 16 mars, le trésorier n'a pu faire la présentation Power Point qu'il avait prévu pour les comptes de 2015. Ci-joint en pièces jointes le relevé du bilan audité de l'année dernière donné verbalement lors d'AG. A voir les commentaires de Jean Marie au bas de la page 2. Nous profitons de cette occasion pour remercier Jacques Pougnet et Ronald Ng, nos auditeurs, pour l'aide reçue durant l'année financière :- jan/déc. 2015.

\* \* \* \*

**Website** :- Durant cette Assemblée Générale le Président avait aussi fait état d'une situation demandant réflexion. Il s'agit de décider quoi mettre sur le Website concernant la documentation et correspondance historique de la RSAS. Comme il y a plusieurs écoles de pensées, le Conseil d'Administration aurait aimé connaître les points de vue des membres avant de prendre une décision. Il s'agit du libre accès - ou non - de nos archives sur Internet. Mais avant de vous donner les réactions déjà soulevées lors de la rencontre de mercredi dernier, voici d'abord ce que dit nos Statuts :-

### ***ARTICLE 3: OBJECTS***

1. *The objects of the Society shall be:*

1.2 *to upkeep a library for use by its members, or members of the public in general as may be authorised to do so in that behalf by the Executive council;*

Note de la rédaction :- nous mettons archives, papiers etc. dans le lot « Library ».

## ***ARTICLE 6: POWERS OF THE EXECUTIVE COUNCIL***

2. The Executive Council shall first seek the sanction of a general meeting for any transaction exceeding one thousand rupees per item in value or four thousand rupees in any one year (or for any amount that may subsequently be provided for in the relevant law);
3. The Executive Council shall not be empowered to dispose, pledge, mortgage or charge any property worth more than three thousand rupees (or any amount that may subsequently be provided for in the relevant law) and belonging to the Society unless such transaction has been approved by '**special resolution**' in accordance with Section 30 of the Registration of Associations Act.

NB. Les chiffres mentionnés plus haut sont ceux en existence dans l'Associations Act du moment.

### **Ceux qui sont « contre » le libre accès font référence à nos Statuts et demandent les questions suivantes :-**

1. Le comité a-t-il le droit de disposer à sa guise de ces biens ? Devrait-on obtenir un avis légal ?
2. Les devoirs de la Société envers les générations futures ?
3. Les contraintes à imposer quant à l'usage de ces biens ? Droits de reproduction, ou pas ?  
Copyright ? Vente de reproductions ? Etc., Etc.

### **Ceux qui sont « pour » le libre accès proclament que si la British Museum et autres institutions mettent tout en ligne gratuitement pourquoi pas la RSAS, même s'il fasse amender les Statuts à une prochaine occasion ? La dissémination d'information est une chose essentielle dans ce monde digitalisé.**

1. Documentation classée dans des tiroirs avec accès difficile même aux chercheurs mauriciens.
2. Demande d'un « acknowledgement » à ceux qui utiliseraient des données trouvées sur notre Website.
3. Possibilité d'avoir des nouveaux membres.
4. Position vis-à-vis de la MRA vu que nous sommes une « non profitable association » ?
5. Inventaire en ligne avec courts résumés, en dernière ressource.

Nous aurions aimé avoir vos opinions sur le sujet de :- « **l'accès de nos archives sur le site Website** » avant la prochaine réunion du Conseil d'Administration qui doit se tenir le mercredi 6 avril 2016. Merci d'avance pour vos points de vue.

\*.\*.\*

**Future causerie :-** Notre prochaine conférence intitulée : « ***Mauritius Post*** » sera donnée par Emmanuel Richon le mercredi 20 avril à 14h15 au Bonâme Hall. Allocution qui avait été reportée en mars 2015 quand notre conférencier était souffrant.

**Président : G. Bax - 5421 8131 ; Secrétaire : M.-J. Martial-Craig - 5729 1503 ; Trésorier : J.-M. Huron - 5912 8196.**